

Demande d'une autorisation de bâtir

1. Données du maître d'ouvrage

Nom et prénom : _____

Adresse privée : _____

Téléphone privée : _____ Téléphone bureau : _____

Téléphone portable : _____ Email : _____

2. A. Données concernant l'objet de la demande

Adresse du chantier : _____

Désignation cadastrale (section, numéro) _____

B. Désignation des travaux :

une nouvelle construction de _____

une transformation de _____

une réfection de _____

une restauration de _____

une démolition de _____

une installation de _____

ériger des échafaudages et refaire _____

C. Finition

Teintes*	
Façade	Socle

*1 croquis illustrant la situation existante et celle après les travaux (à dresser par le maître de l'ouvrage ou l'entreprise chargée des travaux) est à joindre à la présente demande.

D. Données de l'architecte (à remplir pour les constructions du type A voir ci-dessous)

Nom et prénom : _____

Adresse professionnelle : _____

N° d'affiliation OAI : _____

<p>Les demandes sont à introduire auprès de l' :</p> <p>Administration communale de Kiischpelt Service Technique 7, op der Gare L-9776 Wilwerwiltz</p>	<p>En cas de questions, veuillez contacter le responsable du service technique :</p> <p>GSM : 621 355 903 Tél. bureau : 921445-33 Email : service.technique@kiischpelt.lu</p>
--	---

A joindre à la présente demande (selon la nature des travaux) :

A. Construction d'unités d'habitation, bâtiments à usage agricole/industriel/artisanal et transformations/extensions importantes.

- ❖ Deux extraits cadastraux 1 :2500
- ❖ Deux plans de situation 1 :500 ou 1 :100, établi sur une base de données officielles et indiquant
 - les distances de la construction jusqu'aux limites de la propriété,
 - les noms des propriétaires des parcelles limitrophes
- ❖ Deux plans avec indication des aménagements extérieurs tels que :
 - les voies d'accès,
 - les emplacements pour voitures (min. 1/unité d'habitation),
 - les plantations, ou cloisons aux limites de la parcelles (avec indication de leur hauteur hors terre)
- ❖ Deux plans de construction 1 :100 (plans, coupes, volumes, vue extérieures)
- ❖ Passeport énergétique
- ❖ Certificat d'affiliation à l'OAI de l'architecte

Dossier à préparer par l'architecte (affilié OAI)

B. Construction légère (dépendance) du type abri de jardin, carports, auvents, etc.

- ❖ Deux plans de situation 1 :500 ou 1 :100, établi sur une base de données officielles (plan cadastral) et indiquant :
 - Les distances de la construction jusqu'aux limites de la propriété

C. Transformations de l'apparence extérieure d'un immeuble d'habitation existant comme p.ex. l'installation/l'agrandissement des portes, fenêtres, lucarnes, nouvelle toiture (avec changement de gabarit)

Deux croquis illustrant la situation existante et celle après les travaux (à dresser par le maître de l'ouvrage ou l'entreprise chargée des travaux). ≠ remplacement d'objets existants !! Voir sous D

D. Rénovation de la façade, de la toiture, remplacement de portes/fenêtres/lucarnes existantes

- ❖ Description de la nature/couleur des matériaux utilisés.

Signature du maître d'ouvrage

Les demandes sont à introduire auprès de l' :

Administration communale de Kiischpelt
Service Technique
7, op der Gare L-9776 Wilwerwiltz

En cas de questions, veuillez contacter le responsable du service technique :
GSM : 621 355 903
Tél. bureau : 921445-33
Email : service.technique@kiischpelt.lu